

Points N° 13 et 19 du Bilan d'Etape de Juin 2007

(Consultable sur la page Bilan d'Etape du site)

Les notifications de décision

Lorsque les personnes handicapées ou leur dossier sont (enfin) passées devant la CDA et qu'une décision a été prise, ne croyez pas que « le » parcours du combattant en soit fini pour autant.....

Il faut attendre la notification écrite de la MDPH qui « fixe » sur le papier les décisions prises par la commission.

Il faut également que la MDPH transmette cette notification au service du conseil général chargé de la liquidation de la PCH, c'est à dire le versement des aides, à partir des justificatifs fournis.

Pour le commun des mortels, l'envoi d'un simple courrier reprenant les décisions de la commission ne semble pas poser trop de problème et il espère recevoir sous 15 jours maximum cette notification.....

Que nenni !!!! détrompez vous.....certaines notifications arrivent parfois 4 à 6 semaines après la CDA, ou bien parfois 2 mois....ou pire....bien qu'une des suggestions du bilan d'étape du mois de Juin 2007 étaient :

...[Notification de décision

Envoi dans la quinzaine suivant la décision. Si ce n'est pas possible : la décision peut être transmise verbalement à la personne handicapée qui en fait la demande après s'être assurée de son identité.]... (cf. Bilan d'étape)

Quant au service du conseil général chargé de la liquidation, les notifications parfois n'arrivent jamais, ou bien ne sont pas les mêmes....Ajoutons que ce service, lorsqu'il reçoit les documents en temps voulu est, lui, très efficace.

QUESTIONS

- Quelle est la difficulté pour envoyer simultanément et rapidement la « recopie » des décisions de la commission aux intéressés et au service concerné ?
- Y a-t'il des obstacles infranchissables entre le 3^{ème} et 4^{ème} étage de la MDPH (peut être l'ascenseur... trop petit...)
- L'annonce d'un poste créé à la MDPH pour la liquidation de la prestation amènera-t-elle un plus ou un moins.....

Si toutefois vous êtes ou avez été dans ce cas, en attente d'une notification, écrivez nous pas le biais de ce site....pour les statistiques....

